



CONCERTATION CHRETIENNE  
POUR L'AFRIQUE CENTRALE  
— GREAT LAKES ADVOCACY NETWORK —

*DOCUMENTS  
SUR LA REGION  
DES GRANDS LACS*

**NOVEMBRE-DECEMBRE 2003/ N° 140/ DERNIER NUMERO !**

---

*AVIS IMPORTANT*

*Chers lecteurs,*

*Ce numéro de «Documents des Grands Lacs» est le dernier de la série. A partir de 2004, une nouvelle publication prendra le relais, qui continuera, entre autres, de vous informer sur les parutions. Ces changements sont la conséquence de la fusion, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, de la CCAC/GLAN et du Réseau Européen Congo (REC) dans une nouvelle structure intégrée qui se dénommera «EURAC» Réseau Europe Afrique centrale. L'adresse postale sera inchangée et l'adresse électronique reste valable jusqu'à nouvel ordre. Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle équipe et vous remercions pour votre attachement à la cause de la paix et de la justice pour tous dans la région des Grands Lacs.*

*F. Janne d'Othée, J. Ntamahungiro, M-R. Hoornaert.*

---

**GRANDS LACS**

---

**Rapport du Secrétaire général sur la préparation d'une Conférence internationale sur la région des Grands Lacs**

**F. 5596**

Nations Unies

New York 17/11/2003

8 p.

La conférence visera à lancer un «processus dans le cadre duquel les dirigeants des pays de la région des Grands Lacs chercheront ensemble à dégager un accord sur un certain nombre de principes – relations de bon voisinage, stabilité, paix, développement, etc.». Ces dirigeants définiront et mettront en oeuvre une série de programmes d'action en vue de mettre fin au retour cyclique des conflits et d'apporter à l'ensemble de la région une paix durable, la stabilité, la sécurité, la démocratie et le développement. Le document fournit un calendrier provisoire des principales étapes du processus préparatoire dont l'aboutissement sera, en juin 2004, le premier sommet des chefs d'Etat en vue d'adopter des principes généraux et des directives. (Version anglaise disponible)

---

**Périodique mensuel - Dépôt: Bruxelles X**  
**CCAC/GLAN, rue des Tanneurs 165 B-1000 Bruxelles**  
**Tél: 32 (0)2 502 33 12 - Fax: 32 (0)2 502 21 42**  
**E-mail: [ccac@ccac-network.org](mailto:ccac@ccac-network.org)**

Editeur responsable: L. Claessens, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles (Belgique)

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

### *Droits de l'Homme*

**Rapport intérimaire de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme en République Démocratique du Congo** F. 5568

Nations Unies Genève 24/10/2003 21 p.

Le rapport couvre la période de janvier à juillet 2003. Il porte sur les violations massives des droits de l'Homme, la situation des réfugiés et des déplacés de guerre, l'administration de la justice et la situation des groupes vulnérables. Les violations massives ont été commises spécialement dans la région de l'Ituri, au Nord et Sud-Kivu et dans le Katanga. Entre janvier et mars 2003, le district de l'Ituri a été le théâtre d'affrontements très meurtriers entre les Lendu et les Hemas et leurs alliés. Ces affrontements ont continué en juin 2003 malgré la signature de l'accord de cessez-le feu à Dar-es-Salaam, du 16 mai 2003. (A consulter sur le site : <http://www.un.org>)

**Rapport spécial sur la situation des droits de l'Enfant en République Démocratique du Congo** F. 5603

ACPD Bukavu 20/11/2003 12 p.

Le rapport du Centre africain pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme (ACPD) est publié le 20 novembre, jour anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le rapport se fait le porte-parole des enfants qui ne peuvent «ni parler, ni se défendre et restent victimes passives des actes d'horreurs qui affectent leurs droits». Selon le rapport, depuis le 29 octobre 1996, la situation des enfants n'a cessé de se détériorer. Des enfants abandonnés sont recrutés de force par les différentes bandes armées, condamnés à la mendicité et au vol et victimes de viol, de prostitution des maladies sexuellement transmissibles. Des enfants soldats sont condamnés à la servitude et même à mort. (Uniquement sur papier)

**Rapport d'activités sur la protection des enfants accusés de sorcellerie en territoire d'Uvira (2002-2003)** F. 5585

KIPASA BASILIMU B. Arche d'Alliance Uvira 30/10/2003 13 p.

Selon les enquêtes de l'Arche de l'Alliance, quand des enfants sont accusés de sorcellerie, ils sont soit arrêtés et détenus illégalement par la police ou les tribunaux coutumiers, soit lapidés par la population, soit remis à des groupes des prières pour être «exorcisés par les évangélistes ou pasteurs moyennant de l'argent ou des biens en nature versés au responsable du groupe de prière». L'Arche d'Alliance a découvert une trentaine d'enfants internés chez une certaine Maman Yohali, une dissidente de l'Eglise catholique qui a créé son propre groupe de prières et une quarantaine chez l'évangéliste Ngoyi Numba. L'Arche d'Alliance énumère les «techniques d'identification des sorciers selon les évangélistes»; les «modes de transmission de la sorcellerie selon les témoignages des enfants»; les «objets qui incarnent le pouvoir de sorcellerie et utilisés par les sorciers»; les «modes de traitement de la sorcellerie selon l'évangéliste Ngoyi»; la «preuve de la sorcellerie et les techniques de nuisance».

**Democratic Republic of Congo. Addressing the present and building a future**

F. 5611

Amnesty International London 27/11/2003

23 p.

Ce mémorandum présente en résumé les préoccupations d'Amnesty International suite à la visite de sa Secrétaire générale dans la région des Grands Lacs en octobre 2003. Au cours de ce voyage, elle s'est entretenue sur la situation des droits de l'Homme avec des victimes de violations, des activistes des droits de l'Homme, des agences internationales et les autorités gouvernementales. L'objectif du mémorandum est d'inciter le gouvernement de transition ainsi que tous les acteurs de la politique congolaise à jeter un pont entre les aspirations pour la réconciliation, la justice et la sécurité et le cycle dévastateur de violences qui continuent d'affecter l'est du pays, et qui menace de faire échouer ces aspirations.

---

***Economie***

---

**Pillage du Congo: qu'attend le gouvernement belge pour agir ?**

F. 5564

VAN WOUDENBERG  
Anneke

Human Rights Watch Bruxelles 17/11/2003

1 p.

Selon le dernier Rapport du Groupe d'experts sur le pillage des ressources naturelles et autres richesses de la RDC, certaines entreprises belges font partie d'un groupe de 85 multinationales accusées de participer à ce pillage. Au lieu d'enquêter sur ses entreprises, le gouvernement belge a plutôt exercé des pressions sur le comité indépendant d'experts afin qu'ils suppriment les noms des sociétés belges dans le rapport. Cette tentative de «saper le travail indépendant des experts» pour protéger les intérêts nationaux de la Belgique ne peut qu'encourager ces multinationales dans des activités qui attisent le conflit en RDC. Elle fait douter du sérieux du gouvernement belge quant à son engagement en faveur du peuple congolais. (Disponible uniquement sur papier)

**Mémorandum du Conseil National des O.N.G.D. aux participants à la réunion du Groupe Consultatif - Banque Mondiale - Multibailleurs Publics et Privés et Gouvernement RDC**

F. 5616

MALANDA NSUMBU  
Félicien et autres

CNONGD

Kinshasa 15/12/2003

11 p.

Par la voix du Conseil National des ONG de Développement (CNONGD), la Société civile de la RDC regrette, qu'une fois de plus, elle n'a pas été associée aux différentes phases des préparatifs de cette réunion. La société civile propose néanmoins sa contribution pour la réussite de cette conférence. A savoir : «le renforcement des institutions, le renforcement des capacités humaines, le réalisme de la bonne gouvernance».



**Ending Congo's nightmare. What the U.S. can do to promote peace in Central Africa. New report on Congo urges President Bush to take a more active role in promoting peace** F. 5580  
SHATTUCK John International Human Rights Law New York 31/10/2003 34 p.  
et autres Group

Ce rapport a été préparé par une délégation d'ONG américaines des droits de l'Homme et des experts pour le maintien de la paix, conduite par John Shattuck, qui ont visité la RDC du 25 juillet au 4 août 2003. L'un des trois objectifs était de faire des recommandations à la communauté internationale en général et au gouvernement américain en particulier pour la promotion d'une paix durable et de la sécurité en RDC. Le rapport recommande notamment au président Bush de réinstaurer l'embargo sur les armes à l'égard du Rwanda ; d'enjoindre le Rwanda et l'Ouganda de couper tous leurs liens avec les milices congolaises et de conditionner à cette fin l'aide à ces deux pays. (Disponible sur le site [www.hrlawgroup.org](http://www.hrlawgroup.org))

**Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila** F. 5589  
N'SANDA BULELI Institut africain - CEDAF Paris 30/09/2003 436 p.  
Léonard

Selon l'auteur, ce livre tente de dissiper «l'épais brouillard» que Laurent-Désiré Kabila lui-même a entretenu autour de sa personne. Il décrit et analyse les principales étapes de son parcours politique qui fut une «vie riche en péripéties». Néanmoins, Kabila est resté un «acteur mineur» de la vie politique congolaise. Sa gestion politique du pays de 1996 à sa mort montre que «loin d'être porteuse d'une alternative, l'opposition congolaise reflète et reproduit à plusieurs égards le système qu'elle était censée combattre». (A commander à : [lore.van.de.broeck@africamuseum.be](mailto:lore.van.de.broeck@africamuseum.be))

**La bataille de Kindu ou le récit d'une défaite** F. 5590  
N'SANDA BULELI Institut africain - CEDAF Paris 31/10/2003 181 p.  
Léonard

Il s'agit d'un récit-témoignage de la prise de la ville de Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, le 12 octobre 1998, par «des rebelles congolais et des envahisseurs rwandais» et l'échec de la contre-offensive «totale et foudroyante» que Kinshasa avait prétendu mener à partir de cette ville. Ce récit d'un ancien cadre de l'AFDL et substitut de la République sous Laurent Désiré Kabila, met en lumière de manière crue l'état du pouvoir et de l'armée de Kabila père et surtout la façon dont les populations de Kindu ont vécu cette guerre «avec la diversité sociale qui les caractérise». (A commander à : [lore.van.de.broeck@africamuseum.be](mailto:lore.van.de.broeck@africamuseum.be))

## RWANDA

### *Génocide*

**Une saison de machettes** F. 5599  
HATZFELD Jean Editions du Seuil Paris 30/09/2003 316 p

Après "Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais", qui donnait la parole aux victimes du génocide, Jean Hatzfeld donne cette fois la parole aux bourreaux, toujours dans la commune de Nyamata. Pour tenter de comprendre l'indicible et l'épouvantable, à savoir ce qui s'est réellement passé dans la tête des tueurs durant les douze semaines du génocide. (En librairie)

**Femmes et génocide: Le cas rwandais** F. 5613  
FIERENS Jacques Editions La Chartre Bruxelles 30/11/2003 206 p  
et autres

L'ouvrage contient les actes de la journée d'étude organisée en septembre 2002 par le Centre Interdisciplinaire Droit fondamental et Lien social (DF&LS) sur le thème des crimes contre l'humanité, spécialement le cas rwandais. Il s'agissait d'étudier la place et le rôle de la femme à la fois victime ou actrice, au cours des génocides. Les grands thèmes abordés dans ce livre sont : la femme dans la culture rwandaise, la femme rwandaise et les événements de 1994, les femmes et l'après-génocide. (A commander par courrier à Editions La Chartre, Rue Guimard 19 – 1040 Bruxelles ou par fax au 00 32 2/ 512 26 93)

### *Enseignement*

**Education: Kagame n'a pas tenu ses promesses électorales** F. 5595  
GAHIZI Blaise La Nouvelle Relève N° 475 Kigali 15/06/2003 16 p  
et autres

Lors de sa campagne présidentielle, le Président de la République Paul Kagame avait fait la promesse que tous les élèves du primaire et du Tronc Commun allaient «étudier gratuitement». Des journalistes du journal gouvernemental La Nouvelle Relève se sont rendus dans les Provinces de Byumba, Gikongoro, Gisenyi, Nyundo, Butare, Umutara, Kibungo et Ruhengeri pour voir ce qu'il en était réellement sur terrain. Ils ont constaté que la promesse n'avait pas été tenue puisque «tous les élèves doivent continuer à payer le minerval comme d'habitude et sans exception». Selon la directrice de l'éducation, jeunesse et culture, Mme Jeannine Malengo, «le gouvernement étudie encore les voies et moyens de cette scolarisation gratuite».

### *Politique*

**Vers le Rwanda de l'avenir. Le bilan du gouvernement de transition est-il absolument positif ?** F. 5594  
SIBONIYO Déogratias Grands Lacs Hebdo N° 410 Kigali 11/11/2003 5 p

Selon l'auteur, le bilan du gouvernement de transition est en clair-obscur. On compte dix points à son actif : «la sécurité intérieure, l'organisation des partis nationaux et la mise hors-la-loi du PARMEHUTU, l'unité des forces rwandaises de défense, l'égalité des chances dans l'enseignement, l'identité égale des Rwandais sans discrimination,

la création des juridictions gacaca, les élections libres, la liquidation de la guerre en RDC, la liquidation des affrontements avec l'Ouganda, la promulgation d'une nouvelle Constitution». Les défis qui restent encore à relever sont : «la privatisation économique au profit des étrangers, la non-décentralisation du pouvoir économique au profit des districts, le despotisme et la corruption à tous les niveaux, les injustices à l'égard des réfugiés de 1959 et 1973 ainsi qu'envers les Kadogos et les rescapés du génocide, l'inexistence des coopératives villageoises (imidugudu), la désinformation de la base, le pouvoir délégué aux génocidaires, le conflit des générations, les travaux communautaires des masses au niveau des villages, la non-promotion de la vraie culture nationale». (Disponible uniquement sur papier)

**Les parias du Rwanda libéré : Les jérémiades des réfugiés de 1959-1973**

F. 5612

MUNYARUGERERO Grands Lacs Hebdo N° 412

Kigali 02/12/2003

4 p.

Samuel

Selon l'auteur, il ne suffit pas de voter une nouvelle constitution garantissant l'Etat de droit, «le peuple attend impatiemment des actes et les œuvres de cette constitution». L'auteur évoque le cas des anciens réfugiés de 1959 et 1973 qu'il qualifie de «clochards âgés tous de plus de 60 ans, réduits à la mendicité et dormant dans les caniveaux comme leurs fils Mayibobo (enfants de la rue)». Il rappelle que ces malheureux ont été, en 1999-2000, sur décision du gouvernement, «contraints de déguerpir des logis provisoires» qu'ils occupaient dans les grandes villes depuis 1994 «avec l'autorisation des nouvelles autorités». (Disponible uniquement sur papier)

---

*Presse*

---

**Rwanda l'Espoir: Umwezi**

F. 5600

MUHAZI Gloria

Amicale Loin des yeux

Charleroi 30/11/2003

21 p.

Sous le titre «I Rwanda utishe ntiwibe nta jambo agira» (traduction libre: Au Rwanda, seuls les assassins et les voleurs ont voix au chapitre», le journal dresse un bilan très critique du régime actuel. Les récentes élections n'ont rien de démocratique car elles se sont caractérisées par des fraudes massives. Le régime de Kagame encourage les réfugiés à rentrer pour se voir confier des postes alors que les gens de l'intérieur n'ont pas de travail et que la population meurt de faim. Beaucoup de militaires n'osent pas exprimer leur grogne, notamment pour avoir été forcés de mener en RDC une guerre qui n'était pas la leur. Au niveau de l'enseignement, sa qualité s'est tellement dégradée que les diplômés rwandais risquent de n'être plus reconnus au niveau international. Le programme général du gouvernement semble fait pour plaire à la communauté internationale et non pour résoudre les problèmes du pays. (En kinyarwanda)

## BURUNDI

### *Droits de l'Homme*

**Réfugiés et déplacés burundais: Construire d'urgence un consensus sur le rapatriement et la réinstallation** F. 5605

International Crisis Group                      Bruxelles 02/12/2003                      15 p.

Au début de l'année 2003, on comptait environ 800.000 réfugiés burundais en Tanzanie et quelque 300.000 civils déplacés à l'intérieur du pays. Paradoxalement, depuis la signature de l'accord d'Arusha en août 2000, la situation des réfugiés n'a fait qu'empirer, suite notamment à la réduction de moitié des rations alimentaires distribuées par le PAM dans les camps de l'ouest de la Tanzanie. La situation des déplacés est bien pire. Pour International Crisis Group (ICG), «il est grand temps que les principales victimes du conflit burundais que sont les réfugiés et les déplacés bénéficient enfin des dividendes du processus de paix».

### *Politique*

**Accord global de cessez-le-feu entre le Gouvernement de Transition du Burundi et le Mouvement CNDD-FDD** F. 5598

NDAYIZEYE D.                      Gouvernement – CNDD-FDD                      Dar-es-Salaam                      4 p.  
et NKURUNZIZA P.                      16/11/2003

Cet accord vient matérialiser les différents accords signés dans le passé entre le gouvernement et les mouvements armés, à savoir : l'Accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement de transition du Burundi et le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD), signé le 2 décembre 2002 ; le Protocole d'Accord de Pretoria, signé le 27 janvier 2003 ; le Protocole de Pretoria sur le partage du pouvoir politique, la défense et la sécurité au Burundi, signé le 8 octobre 2003 ; le Protocole de Pretoria sur les questions en suspens liées au partage du pouvoir politique, à la défense et la sécurité, signé le 2 novembre 2003 ; l'Accord technique des Forces, signé le 2 novembre 2003.

**Rapport établi par le Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité sur la situation au Burundi** F. 5618

Nations Unies                      New York 04/12/2003                      15 p.

Le rapport souligne les progrès politiques réalisés depuis novembre 2002 grâce à la signature de plusieurs accords entre le gouvernement et les mouvements rebelles et l'envoi de la Mission africaine au Burundi (MIAB). Le rapport met cependant en garde : «la misère socioéconomique qui continue de frapper la population burundaise constitue un grave sujet de préoccupation». Le Secrétaire général de l'ONU demande aux donateurs d'accélérer le versement des contributions annoncées lors des réunions de Paris et de Genève. (Version anglaise disponible)

**Burundi: Sortir de la crise par le haut ?**

NDAYIZIGA Charles

CenAp

Bujumbura 31/10/2003

**F. 5571**

16 p.

Selon le Centre d'alerte et de prévention des conflits (CenAp), «le Burundi et le monde se prennent de nouveau à espérer que les violences inter-ethniques qui durent depuis plus de 30 ans et une guerre continue depuis 10 ans vont pouvoir s'arrêter». Sur le terrain, le résultat est net sur la plus grande partie du Burundi. Cependant, la population, qui a vu tant d'accords signés non respectés, se demande si le protocole de Pretoria n'est pas une fois de plus un accord qui met en avant les «appétits d'Etat» et non pas un nouveau projet de société.

---